

## Informations Propriétaire a/s portail radio numérisées

Madame, Mademoiselle, Monsieur

Afin d'obtenir l'analyse officielle du dossier radiographique numérisé de votre animal, les pièces à faire parvenir au lecteur officiel (c'est à dire, pour moi, à l'adresse habituelle :

Pr GENEVOIS, BP 88, 69751 CHARBONNIERES LES BAINS Cedex, sauf pour le dossiers qui transitent par les clubs de race, pour les autres lecteurs contacter le club de race concerné SVP) sont les suivantes :

- la demande de lecture d'un cliché numérisé téléchargé sur le site <http://www.myvetsxl.com>. Il est fortement recommandé, avant l'envoi du dossier, de demander au vétérinaire de vous communiquer le numéro de téléchargement du dossier radiographique afin d'éviter que le lecteur ne reçoive une demande de lecture alors que les clichés ne figurent pas encore sur le site internet.

- la copie du pedigree ou du certificat de naissance (si animal non LOF ou inscrit à TI, le signaler)

- l'attestation vétérinaire attestant le contrôle de l'identité (N° de tatouage ou de transpondeur) et les conditions de réalisation (anesthésie générale, sédation profonde) de l'examen radiographique

- le chèque d'honoraire (en ce qui me concerne, 25 euros TTC par analyse, si hanches plus coudes : 50 euros TTC. Autres lecteurs, contacter le club de race SVP)

- une enveloppe affranchie (poids = 50 grammes, soit 1,10 euro actuellement) à l'adresse du propriétaire pour le retour des résultats

- une enveloppe affranchie à l'adresse du responsable "radio" du club de race pour expédition d'une copie du résultat

A réception des dossiers, ces derniers sont placés dans de grandes enveloppes, spécifiquement préparées à cet effet. Ces enveloppes prennent place au sein des enveloppes déjà en attente d'analyse, qui sont rangées (et ouvertes) selon la date d'expédition (tampon de la poste). Les clichés numérisés sont donc traités comme les autres clichés (délai de réponse à partir de la réception à la BP 88 = 30 jours environ).

**Pour les dossiers qui transitent par les clubs de race**, la demande de lecture d'un cliché numérisé est adressée au club, accompagnée des documents habituels (à l'exception de la radiographie), le traitement du dossier est ensuite identique à celui des autres dossiers radiographiques.